



Après divorce dissimulation de biens communs

Par **did2**, le **26/11/2013** à **11:48**

Bonjour,

Je ne comprends pas que je n'ai pas de réponse a mes questions, jusqu'à vendredi, j'ai eu des réponses et brusquement je ne peut plus correspondre;

Si vous pouvez me répondre, je vous remercie d'avance.